

Un Quart de Million

de plus pour les cultivateurs de Québec

EN ELEVANT PLUS DE MOUTONS

Ça vaut la peine de s'en occuper et de commencer tout de suite.



In n'est pas de sol assez pauvre, de prairie assez vilaine sur nos fermes québécoises où le mouton ne puisse trouver sa subsistance. Là où une vache dépérira le mouton s'engraissera et vous rapportera de l'argent, détruira les mauvaises herbes et engrassera la terre.

Élevons 25,000 brebis de plus dans la province de Québec et nous augmenterons les revenus de nos terres de

UN QUART DE MILLION DE PIASTRES

attendu qu'une brebis de bonne qualité rapporte, par année, un revenu de DIX DOLLARS.

La délicieuse chair d'agneau se vend toujours à un bon prix. Pour la laine de belle qualité le marché est également avantageux et quasi illimité.

LE GOUVERNEMENT VEUT VOUS AIDER PROFITEREZ-VOUS DE SON ASSISTANCE ?

Pourvu que vous soyez organisés en cercles d'éleveurs, le ministère de l'Agriculture, par son service de l'Industrie animale, est prêt à vous assister :

- A) Pour aider à organiser les cercles et assister les acheteurs dans le choix des brebis.
- B) Pour donner démonstrations d'ablation de la queue, de castration, de baignage, etc.
- C) Pour faire la sélection des agnelles et des bêliers
- D) Les deux ministères paieront 50% des frais de transport sur lots d'un wagon de pas moins de 50 brebis.
- E) Pour vous prêter les deux-tiers du prix d'achat des brebis—prêt ne portant pas d'intérêt et remboursable en deux versements égaux le premier à la fin de la première année et le deuxième à la fin de la deuxième année.
- F) Prime de \$10. du Ministère fédéral de l'Agriculture sur premier achat d'un bêlier de race pure.
- G) Primes d'argent—aux expositions, pour concours d'appréciation—et pour concours de laine entre cercles etc., etc.

Cultivateurs — Ne remettez pas à demain! Organisez-vous sans délai. Ne retardez pas davantage l'heure où l'agriculture vous rapportera de L'ARGENT SONNANT.

Pour tous détails supplémentaires sur l'organisation de clubs d'éleveurs de moutons, demandez, si vous ne l'avez pas déjà, la circulaire intitulée "ASSISTANCE A L'ELEVAGE DU MOUTON" au Service de l'Industrie animale.

Ministère de l'Agriculture de la Province de Québec

